



<http://amopa54.fr>

<https://amopa54.blogspot.fr>

Parution en octobre 2024

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

Drôle de rentrée scolaire ! Une rentrée sans ministre puisque le gouvernement était démissionnaire... et pourtant tout s'est passé sans heurt (le jour de la rentrée), pas de stress quant à une nouvelle réforme ! Nous faisons aussi notre rentrée annuelle avec un président quelque peu absent. Merci à tous les membres du Comité Consultatif départemental qui ont suppléé efficacement cette absence.

Comme vous pourrez le lire dans cette *Lettre*, les activités ont redémarré avec le voyage en Périgord, le lancement des différents concours habituels, les prévisions de manifestations, toute la vie d'une association.

Au cours du premier semestre de l'année, nous avons noué un partenariat avec l'I.U.T. Charlemagne de Nancy (article de Dominique et Michèle) et l'AMOPA est de nouveau sollicitée pour participer à un nouveau projet.

Notre programme est en cours de construction, mais déjà deux événements retiennent notre attention : le traditionnel repas dit « de cohésion » en janvier/février au Lycée Stanislas de Villers et notre Assemblée Générale au printemps. Une nouvelle fois, je fais appel à vous pour venir nous rejoindre au sein du Comité, vous y serez bien accueillis ; tous les documents vous seront adressés le plus rapidement possible.

Dans l'attente de nous retrouver, je vous souhaite un excellent trimestre.

Amitiés à vous.

Henri BAN

Nos différentes actions réalisées en 2024 et les actions pour 2025

1. Concours « PLAISIR d'ECRIRE »

Le concours PLAISIR d'ÉCRIRE organisé par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) est relayé par la section départementale de Meurthe-et-Moselle. Il a pour objectifs la défense et la promotion de la langue française, ainsi que la mise en valeur d'élèves particulièrement inspirés.

Il est proposé chaque année aux écoles primaires dès le CM1, aux collèges et aux lycées. Destiné à encourager les élèves à se lancer sur le chemin de l'écriture, il permet de découvrir de jeunes talents littéraires. Il connaît un succès grandissant dans notre département : 72 copies nous sont parvenues en 2020, 98 en 2023 et 140 en 2024. Les 140 copies envoyées représentent les cinq meilleures de chaque classe. Si l'on compte environ 25 élèves par classe, cela signifie que plus de 700 élèves de Meurthe-et-Moselle ont connu le plaisir d'écrire, dans un esprit de concours, soit en poésie, soit en jeune nouvelle, soit en exercice d'expression écrite sur un sujet imposé.

Je veux ici souligner la lourde tâche du jury qui doit, en une dizaine de jours, réceptionner les œuvres, les sélectionner, proposer un classement, se réunir pour délibérer et envoyer les meilleures à Paris pour concourir à l'échelon national.



Nous avons eu l'immense plaisir de voir Églantine GOLDSCHMIDT, élève de 3^{ème} du collège Croix de Metz de TOUL, emporter avec son poème « Voyage » le 1^{er} Prix national de Poésie qui lui a été remis à la Sorbonne. Vous pouvez consulter le site Youtube TVAMO, afin de partager l'émotion des 43 élèves retenus pour cette cérémonie. Vous y verrez également la remise des prix 2023 au Sénat.

Toutes mes félicitations à Églantine et à son établissement classé en ZEP.

Bravo au jury pour ses choix judicieux.

Remise du prix « Plaisir d'écrire » le 3 juin 2024 par Mme Michèle PROTOIS et M. Claude FLACZYNSKI

Toul

Concours de poésie : la lycéenne de Majo reçoit des encouragements

Jeudi 6 juin à 11 h au CDI du lycée Majorelle, Michèle Protois, vice-présidente de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques (Amopa), accompagnée de Claude Flaczynski, membre du comité Amopa, a remis un prix d'encouragement dans la catégorie « poésie » à Chloé Klimczak, élève de 1^{re}. Ses parents, camarades de classe et enseignants n'ont pas manqué l'événement.

Dans son poème, Chloé évoque un amour naissant avec des mots touchants, remplis d'espoir. « Il me conquiert chaque jour, avec les mêmes frissons qu'au premier jour... »

Auparavant, Claude Flaczynski avait rappelé l'histoire des Palmes académiques, créées il y a 216 ans et qui sont la



La vice-présidente de l'Amopa 54 a remis le prix à Chloé.

plus ancienne distinction décernée à titre civil.

Quant à la vice-présidente, elle a retracé le mode de sélection des écrits produits par les élèves dans le cadre du concours « plaisir d'écrire » : sélection dé-

partementale puis envoi à Paris et enfin retour des primés. Puis dans un discours éloquent, elle a mis l'écriture en exergue, « un art à part entière, les mots sont si puissants qu'ils traversent les siècles... ».

Remise des Prix à l'École Primaire de Mont-sur-Meurthe, le 10 juin 2024, par Michèle PROTOIS



Concours national

PLAISIR D'ÉCRIRE

Cours moyen des Ecoles élémentaires

2024-2025

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet proposé: Vous écrivez à un ami ou une amie qui souhaite protéger l'environnement . Vous lui donnez des conseils pour lui suggérer des modifications dans sa vie de tous les jours.

Les travaux, de deux pages maximum , devront être réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (Times New Roman 12, .doc,jpg.pdf, interligne simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE

Ecrire en une page un poème. La poésie n'est pas de la prose versée. Souvent, à trop vouloir trouver une rime, l'apprenti poète utilise un mot inapproprié. L'important, ce sont la musique et les images qui s'imposent au lecteur: les sons, les rythmes ainsi que les images nées notamment des métaphores et des comparaisons, créent un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème est parfois porteur d'un message, l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation,, mais ce n'est absolument pas nécessaire: l'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens. Il n'y a pas de thème imposé, la création reste libre sous la conduite des professeurs.

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront UNIQUEMENT sur une page de garde agrafée à la copie et non pas sur la copie elle-même
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE: l'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) EXCLUSIVEMENT à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous. Si ces derniers sont vides, les informations seront disponibles sur le site internet de l'AMOPA www.amopa.fr/concours/ (en bas de page, rubrique documents utiles, dates et adresses d'envoi des copies) à partir du mois de novembre 2024
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :	Envoyer les œuvres par mèl et par la Poste à
Vendredi 7 février 2025	Michèle PROTOIS 6 rue du Blanc Percin 54210 AZELOT michele.protois@wanadoo.fr

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles . Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2025

QR code

Concours national

PLAISIR D'ÉCRIRE

Collèges

2024-2025

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet: Vous écrivez à votre professeur de français pour lui indiquer quelles thématiques vous souhaiteriez aborder dans les lectures proposées. Vous veillerez à justifier vos choix.

Les travaux devront être réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages Times New Roman 12, .doc,jpg.pdf, interligne simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE

Ecrire en une page un poème. La poésie n'est pas de la prose versée. Souvent, à trop vouloir trouver une rime, l'apprenti poète utilise un mot inapproprié. L'important, ce sont la musique et les images qui s'imposent au lecteur: les sons, les rythmes ainsi que les images nées notamment des métaphores et des comparaisons, créent un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème est parfois porteur d'un message, l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation,, mais ce n'est absolument pas nécessaire: l'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens. Il n'y a pas de thème imposé, la création reste libre sous la conduite des professeurs.

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en quatre pages maximum, une nouvelle de votre choix (texte dactylographié, Times New Roman 12, .doc,jpg.pdf, interligne simple). Sont acceptées tous les registres (fantastique, épistolaire, historique , réalité...)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront UNIQUEMENT sur une page de garde agrafée à la copie et non pas sur la copie elle-même
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE: l'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) EXCLUSIVEMENT à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous. Si ces derniers sont vides, les informations seront disponibles sur le site internet de l'AMOPA www.amopa.fr/concours/ (en bas de page, rubrique documents utiles, dates et adresses d'envoi des copies) à partir du mois de novembre 2024
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :	Envoyer les œuvres par mèl et par la Poste à
Vendredi 7 février 2025	Michèle PROTOIS 6 rue du Blanc Percin 54210 AZELOT michele.protois@wanadoo.fr

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles . Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2025. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

QR code

Concours national

PLAISIR D'ÉCRIRE

Lycées et Enseignement supérieur

2024-2025

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet: Vous écrivez à un auteur ou une autrice pour lui indiquer ce que vous aimeriez trouver dans ses romans.

Les travaux devront être réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages Times New Roman 12, .doc,jpg.pdf, interligne simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE

Ecrire en une page un poème. La poésie n'est pas de la prose versée. Souvent, à trop vouloir trouver une rime, l'apprenti poète utilise un mot inapproprié. L'important, ce sont la musique et les images qui s'imposent au lecteur: les sons, les rythmes ainsi que les images nées notamment des métaphores et des comparaisons, créent un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème est parfois porteur d'un message, l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation,, mais ce n'est absolument pas nécessaire: l'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens. Il n'y a pas de thème imposé, la création reste libre sous la conduite des professeurs.

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en six pages maximum, une nouvelle de votre choix (texte dactylographié, Times New Roman 12, .doc,jpg.pdf, interligne simple). Sont acceptées tous les registres (fantastique, épistolaire, historique , réalité...)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront UNIQUEMENT sur une page de garde agrafée à la copie et non pas sur la copie elle-même
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE: l'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) EXCLUSIVEMENT à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous. Si ces derniers sont vides, les informations seront disponibles sur le site internet de l'AMOPA www.amopa.fr/concours/ (en bas de page, rubrique documents utiles, dates et adresses d'envoi des copies) à partir du mois de novembre 2024
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :	Envoyer les œuvres par mèl et par la Poste à
vendredi 7 février 2025	Michèle PROTOIS 6 rue du Blanc Percin 54210 AZELOT michele.protois@wanadoo.fr

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles . Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2025. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

QR code

Dates à retenir pour PLAISIR D'ÉCRIRE 2025 :

- Date limite d'envoi des travaux des élèves par les établissements : vendredi 7 février 2025.
- Destinataire : Michèle PROTOIS : michele.protois@wanadoo.fr
- Adresse d'envoi : 6 rue du Blanc Percin 54210 AZELOT.

Gageons que nos écrivains en herbe seront encore plus nombreux cette année !

Michèle PROTOIS

2. Concours « ARTS ET MATHS »

Il s'agit d'un concours de créations plastiques en relation avec les mathématiques, en partenariat avec le musée MATISSE du Cateau-Cambresis.



Concours nationaux 2024-2025

ARTS et MATHS

Créer une production

En partenariat avec le musée Matisse - Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Niveaux concernés : TPS-PS-MS-GS

Concept : Après avoir observé et étudié l'œuvre *RELIEF POLYCHROME* d'Auguste Herbin, les élèves sont invités à créer une production plastique en s'inspirant de cette œuvre, mais sans la copier.

Création d'un tableau en relief par l'agencement harmonieux de volumes et de formes géométriques variés en respectant une symétrie.

Objectifs visés :

- Développer du goût pour les pratiques artistiques.
- Découvrir différentes formes d'expression artistique.
- Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix.

Modalités du concours :

1- Langage oral

En observant l'œuvre d'Auguste Herbin, les élèves s'attachent à percevoir "comment c'est fait" : formes, couleurs, organisation, ...

Apprentissage ludique de la géométrie en utilisant un vocabulaire approprié.

2- Production collective

L'enseignant valorisera la réflexion menée en classe en proposant aux élèves de réaliser, en groupes, une production plastique figurative ou abstraite en utilisant les médiums, techniques et matériaux de leur choix. La classe sélectionnera au plus cinq réalisations.

Afin de visualiser l'effet 3D, prendre 3 photographies de chaque production en haute définition et les regrouper sur une feuille A4, de préférence sur papier photo. Au dos (et uniquement au dos) des 5 feuilles seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'école, le nom et la signature de l'enseignant.

Les photographies des cinq productions choisies par la classe seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux productions par niveau (TPS, PS, MS, GS) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) établissement(s) participant(e)s.

Les informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter de septembre 2024.

Date de retour des productions

Vendredi 7 février 2025

A adresser par mél et par la Poste à :
Jean-François GERONIMUS 25 rue des Etangs 54550 SEXEV-AUX-FORGES
jf.geronimus@laposte.net

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques...
Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés lors de cérémonies officielles.
Le palmarès national sera mis en ligne sur le site en mai 2025.

Il permet d'aborder la géométrie à travers une œuvre d'art de façon ludique mais en utilisant le vocabulaire approprié.

Il est destiné aux élèves de maternelle, de primaire et ULIS et de collège et SEGPA.

C'est la 2^{ème} année que le département propose ce concours et nous espérons voir une progression dans la participation.



Concours nationaux 2024-2025

ARTS et MATHS

Créer une production plastique

En partenariat avec le musée Matisse - Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Niveaux concernés : CP, CE1, CE2, CM1, CM2, ULIS

Concept : Après avoir étudié l'œuvre *LES ABEILLES* réalisée par Henri Matisse, les élèves sont invités à créer leur propre composition plastique en s'inspirant de cette œuvre mais sans la copier.

Conception d'une maquette de vitrail en réalisant un algorithme composé de motifs géométriques afin de créer une harmonie colorée.

Objectifs visés :

- Analyser les rapports des formes et des couleurs entre elles pour découvrir les particularités de l'œuvre de plasticien.
- Retrouver les formes géométriques et comprendre leur agencement.
- Réaliser la maquette après avoir étudié la technique de fabrication d'un vitrail.

Support : feuille Canson 224g, format A4

Modalités du concours :

La production individuelle sera réalisée au choix : à la peinture, au feutre, à l'encre, ...

La classe sélectionnera au plus cinq réalisations.

Au dos de chaque feuille seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse de l'établissement scolaire, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq productions sélectionnées par la classe seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux productions par niveau (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) établissement(s) participant(e)s.

Les informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter de septembre 2024.

Date de retour des productions

Vendredi 7 février 2025

A adresser par mél et par la Poste à :
Jean-François GERONIMUS 25 rue des Etangs 54550 SEXEV-AUX-FORGES
jf.geronimus@laposte.net

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques...
Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés lors de cérémonies officielles.
Le palmarès national sera mis en ligne sur le site en mai 2025.

Remise des Prix aux élèves de l'École François Villon de Neuves Maisons, le 18 juin 2024



Dates à retenir pour « ARTS ET MATHS » :

Date limite d'envoi des travaux des élèves par les établissements : **vendredi 7 février 2025**

Destinataire : Jean-François GERONIMUS : jf.geronimus@laposte.net

Adresse d'envoi : 25 rue des étangs
54550 SEXEY-AUX-FORGES

Michèle PROTOIS

3. PRIX DE L'EDUCATION CITOYENNE

Les sections de Meurthe-et-Moselle de l'Ordre National du Mérite, de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques et de l'Association des Médailles Jeunesse, Sports et Engagement Associatif proposent chaque année le prix de l'Éducation Citoyenne aux élèves des écoles, des collèges et des lycées.

Il est destiné à récompenser les élèves qui se sont particulièrement distingués par leur activité et leur rayonnement au service de la collectivité ou les écoles ou les classes qui s'engagent dans un projet citoyen spécifique. Les élèves ou les classes dont le projet est retenu reçoivent, soit un diplôme, soit un bon d'achat, remis dans les grands salons de la Préfecture, mais, cette année, en raison de la période de réserve due aux élections, les membres du jury se sont rendus dans chacun des établissements récompensés.

Il nous faut noter un fléchissement dans la participation : au total, 11 projets seulement ont été retenus. Ils concernent l'éducation au développement durable, le devoir de mémoire, l'intergénérationnel, la lutte contre le harcèlement, l'insertion, l'inclusion, l'intégration par le sport...

Les nouveaux projets devront parvenir à l'Inspection Académique pour le 9 février 2025.

Michèle PROTOIS

Toul

Le prix d'éducation citoyenne remis aux CE1-CE2 de l'école Saint-Evre

Durant toute l'année scolaire, les élèves de CE1-CE2 se sont engagés dans un projet citoyen qu'ils ont intitulé « Nous sommes tous des petits colibris ». Ils ont ainsi réfléchi collectivement sur la manière de pratiquer toutes les petites actions, les petits gestes, les petits mots qui permettent de bien vivre en classe, pour faire de chacun un élève épanoui et un futur citoyen responsable.

Ces actions sont d'ailleurs complémentaires de la réflexion menée dans le projet d'école « Instaurer un climat de réussite ».

Dans le cadre de l'éducation morale et civique (EMC), on trouve ainsi une réflexion collective sur les règles de vie en classe et les paroles qui facilitent le quotidien ; des ateliers d'écriture pour que les élèves rédigent eux-mêmes tous les messages à destination des parents ; du théâtre avec le « jeu des trois figures » pour abor-



27 juin 2024

Les élèves diplômés, entourés par l'inspectrice de l'éducation nationale, la directrice de l'école Saint-Evre, l'enseignante de CE1-CE2 et les responsables de l'Amopa et de l'ONM.

der l'empathie ; et des messages clairs pour expliquer un problème à un autre enfant, sans s'énerver, mais en expliquant ses émotions et en vérifiant que le message est bien compris ; une correspondance avec une classe de Normandie pour découvrir leur environ-

nement et échanger sur les apprentissages ; la participation avec toute l'école à la collecte de la Banque alimentaire, suivie d'un échange en classe avec deux bénévoles qui ont pu répondre à toutes les questions pratiques et philosophiques des enfants.

Prix éducation Citoyenne, Longuyon, École Cartier

Remise des prix le 3 juillet 2024 par M. Henri BAN



4. AIDE AUX ECOLES

Aide aux projets d'écoles

Souvent en lien avec les D.D.E.N et l'association des anciens Normaliens, l'AMOPA 54 apporte une aide à des projets d'écoles : classes de découverte, projets de création artistique ou séjours culturels. Il appartient au porteur du projet de nous adresser **avant les vacances d'hiver**, le descriptif pédagogique (objectifs visés, actions envisagées, évaluation) accompagné d'un budget prévisionnel indiquant les dépenses et les recettes prévues ainsi que la participation financière des partenaires et le montant de l'aide sollicitée.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 11 projets ont été aidés et 2 projets refusés car très incomplets, l'école n'ayant pas répondu à la demande de complément de dossier.

Un membre du comité consultatif se déplace dans l'école pour remettre le chèque au directeur au dernier conseil d'école.



Michèle PROTOIS

Ecole Emile ZOLA de LAXOU le 27 juin 2024



Remise du chèque AMOPA 54 à la classe de CE2 du Groupe scolaire Lydie LE PIOUFF de TOUL

5. Projet " ARENE LEXICALE » par les Étudiants du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Gestion des entreprises et des administrations (GEA) IUT Nancy-Charlemagne

Le concours de fin de première année, organisé entre étudiants de BUT GEA 1, s'est déroulé en deux temps au sein de l'établissement IUT Charlemagne et sous la supervision de leur professeur de Droit, Monsieur Matthias MARTIN.

Lundi 08 avril 2024

Affrontements en deux équipes (5 personnes par équipe) avec cinq manches, sous forme de jeux :

- Le shuffle : des lettres sont mises dans le désordre et il faut les remettre dans le bon ordre afin de trouver le mot attendu ;
- Un jeu de reformulation : il faut transformer une phrase d'un langage familier, et la retranscrire de la plus belle manière possible ;
- Expression : le présentateur projette des images sur un écran vidéo et les candidats doivent deviner l'expression qui en découle (un point bonus s'ils peuvent l'expliquer) ;
- Épeler : le présentateur donne un mot compliqué et les candidats doivent épeler le mot sans se tromper ;
- Questions pour un champion : nous posons des questions liées à la littérature, l'histoire, la culture et l'étymologie.

Chaque membre de l'équipe gagnante a été récompensé par une carte cadeau.

Chaque membre de l'équipe perdante a reçu une gourde isotherme.

Mardi 11 juin 2024



Soutenance collégiale du rapport de projet devant le jury constitué de trois membres : Monsieur Matthias MARTIN (IUT), Mesdames PROTOIS et DUBAUX (Comité AMOPA 54).

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle a voté pour encourager ce nouveau projet et contribuer à son financement en offrant un chèque de 100 €.

Dominique DUBAUX

6. PRIX « Caroline AIGLE »

PROMOUVOIR L'AMBITION FEMININE ET SUSCITER LES VOCATIONS SCIENTIFIQUES

La 9^e Journée Émilie du Châtelet et la 14^e édition du Prix Caroline Aigle ont eu lieu jeudi 11 avril 2024 dans les locaux de Polytech Nancy, école d'ingénieurs dirigée par Monsieur Eric GNAEDINGER, à Vandœuvre-lès-Nancy.

Cette manifestation a réuni près de **250 lycéens et lycéennes** issus d'une dizaine d'établissements de l'Académie de Nancy-Metz dont deux lycées professionnels. Elle s'inscrit dans le cadre de la mission « Égalité Filles-Garçons » du Rectorat de Nancy-Metz, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'association Elles bougent, la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey, l'association Femmes et Sciences et à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA 54).

Elle vise à encourager l'**ambition féminine** et susciter des vocations scientifiques et techniques grâce à des témoignages, tables rondes et ateliers animés par des professionnelles ingénieresses, femmes militaires ainsi que des élèves-ingénieresses.

Le principe est d'amener **lycéennes, étudiantes et professionnelles** à échanger sur la place des femmes dans les domaines scientifiques et dans la société, la politique des entreprises en matière d'égalité femmes/hommes, leur accès à des postes à responsabilité, la conduite de leur carrière et la conciliation de leurs vies professionnelle et privée.

La journée s'est poursuivie par la remise du **Prix Caroline Aigle**, destiné à inciter les élèves à poursuivre des études. Cette année, les candidats et candidates devaient produire, à deux ou à trois *via* leur lycée, un dialogue contradictoire argumenté ayant pour but de déconstruire des propos sexistes visant à décourager les filles d'intégrer les métiers scientifiques et technologiques. Ce dialogue devait comporter des propos entendus au lycée, dans la vie personnelle ou ailleurs.

Au total, 12 prix ont été remis répartis en 4 catégories : Seconde, Première et Terminale Générale et Technologique, et Lycées professionnels :



- 1^{er} Prix classe de Seconde : Lycée Henri Loritz, NANCY
- 1^{er} Prix classe de Première : Lycée Alfred Mézières, LONGWY
- 1^{er} Prix classe de Terminale : Lycée Arthur Varoquaux, NANCY
- 1^{er} Prix Lycée Professionnel : Lycée Labroise, SARREBOURG

L'AMOPA 54 a participé financièrement à l'achat des récompenses par un chèque de 150 €.

Un délicieux goûter a été servi en fin d'après-midi avant que chacun regagne son domicile.

Dominique DUBAUX

7. Convention 3A-CNRS

PARTENARIAT AVEC L'A3-CNRS (ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DU CNRS)



Vous l'aurez compris à la lecture de cette Lettre, notre association, bien consciente des difficultés à mobiliser de nouveaux membres ou sympathisants, redouble d'efforts pour créer des partenariats avec des associations ayant des objectifs et des intérêts communs au service de leurs adhérents.

Au cours de notre dernier comité consultatif, Marc ALNOT, représentant régional de l'A3-CNRS nous a présenté l'association à la fois nationale et locale. Nous nous sommes entendus pour une collaboration locale dans le but d'élargir le public et les idées en ce qui concerne les conférences, les sorties culturelles, les voyages, les bourses universitaires. Nous avons ensuite consulté le site qu'il a créé. Il nous a proposé de mettre un lien avec le site de l'AMOPA 54. D'où l'urgence de recréer un site AMOPA 54, abandonné depuis que notre ami René ZAMBETTI est décédé.

Une convention de partenariat va être signée entre les deux associations au cours des prochaines semaines.

Michèle PROTOIS

A la découverte du Périgord noir...

du 29 septembre au 5 octobre 2024

La découverte d'une toute petite partie du Périgord noir, noir par la couleur des chênes verts au feuillage sombre, a été réalisée, pour notre groupe de 13 participants, à partir de Siorac-en-Dordogne, seul lieu de villégiature, à l'Auberge de la Petite Reine, 3*. Le Périgord est un ancien comté qui recouvre approximativement le département de la Dordogne.

Cette région a connu la sédentarisation de nos ancêtres, l'Homme de Neandertal, supplanté par Cro-Magnon, *Homo sapiens*. Au nord du lieu de notre résidence, dans le village de **Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil**, des falaises calcaires abruptes, sculptées par la rivière Vézère, ont permis l'implantation des premiers habitats humains troglodytiques. Ces emplacements, construits en hauteur à l'abri des prédateurs et des attaques, offraient une vue panoramique sur « la Vallée de l'Homme », Pôle international de la Préhistoire, dont le musée était fermé.

Au Nord-ouest, non loin des Eyzies, la commune de **Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac** est une référence mondiale pour la préhistoire avec sa fameuse « Grotte aux cent mammouths ». Nous pénétrons dans les entrailles de la terre sur plus d'un kilomètre, installés dans un petit train électrique circulant sur une voie étroite. A la lueur d'une torche électrique, sur les parois et au plafond, se révèlent des animaux dont le contour est dessiné comme avec un fusain noir, réalisés par l'Homme de Cro-Magnon il y a environ 17 000 ans. Reproductions artistiques de plus de 170 mammouths, bien que ces animaux aient quitté la région depuis fort longtemps, et de mammifères herbivores qui partageaient leur existence, tels que bouquetins et chevaux. Des lampes à huile équipées de mèches en tiges de genévrier permettaient des éclairages sans fumée. Au sol, des traces beaucoup plus anciennes traduisent l'hibernation d'ours, avec des cuvettes ou bauges, et des griffures verticales sur les parois. Des enfants auraient également laissé leurs ébauches de dessins !

Au fil du temps, la colonisation romaine, puis des guerres, des maladies, dont les nombreux épisodes de peste noire, l'épisode douloureux de la Guerre de Cent Ans qui a vu des affrontements sanglants, avec la construction de très nombreux châteaux forts et de bastides, car Français et Anglais revendiquaient les mêmes territoires. Les guerres de religion apportèrent également leur lot d'horreurs et de misères.



A l'Est, en remontant le cours de la Dordogne, visite du **château des Milandes à Castelnaud-la-Chapelle**, acheté après la seconde guerre mondiale par Joséphine Baker (1906-1975), star du music-hall de nationalité américaine et résistante française. Elle y vécut vingt ans et elle laissa une empreinte appréciée dans cette région, avec sa « tribu arc-en-ciel » composée de 12 enfants issus de différentes nationalités. Elle fut panthéonisée le 30 novembre 2023. Une magnifique petite chapelle attenante servit de tombeau pour les propriétaires du lieu. Un spectacle de rapaces diurnes et nocturnes est proposé dans l'une des cours du château.

Notre conducteur du car est parvenu à nous véhiculer avec brio sur des routes très sinuueuses, fort étroites, montantes et mal aisées. Toujours en direction de l'Est, le **château de Beynac**, faisant face à celui de Castelnaud, est caché dans le brouillard matinal. Il surplombe la vallée de la Dordogne de plus de 70 mètres.

Encore plus à l'Est, non loin de la Roque-Gageac, la bastide française royale de **Domme**, fondée en 1281 par Philippe III « Le Hardi » (1245-1285), est juchée sur une falaise à 210 mètres d'altitude ; elle recouvre une magnifique grotte à concrétions. Le petit train blanc électrique facilite l'ascension de ce promontoire, en entrant dans la ville par la Porte des Tours percée à travers



d'épais remparts. Au sommet, la Promenade des Falaises surplombe de 150 mètres la vallée sinuuse de la Dordogne, annuellement inondée. L'église de l'Assomption, sur la place de la Halle, se remarque par son imposant clocher-mur de couleur gris muraille. Des rues pentues et pavées, des maisons aux murs de pierres calcaires, de couleur jaune. Cette bastide, originale par ses deux places, eut le privilège de battre sa propre monnaie et dans sa prison aurait été exécuté le dernier des Templiers. Son vin rouge, Merlot et Cabernet franc, élevé en fûts de chêne, est renommé pour accompagner le foie gras !



Au retour, un arrêt impromptu dans le petit village de **Berbiguères**, avec ses vielles ruelles, ses maisons, son château et son église dotée d'un clocher-mur fort original.

La capitale du Périgord noir, **Sarlat-la-Canéda**, est une ville médiévale d'Art et d'Histoire de renommée mondiale. Cette citée possède plus d'une soixantaine de bâtiments classés, couvent de l'Ordre de Notre-Dame, abbaye bénédictine, cathédrale du Sacerdoce, Lanterne des Morts..., avec des rues étroites, comme le passage des enfeus. La salamandre est son emblème en raison de son lien avec François 1^{er}. Des hommes illustres sont natifs de cette ville, Etienne de La Boétie (1530-1563), écrivain humaniste, et Jean Nouvel (1945-), architecte qui a transformé l'ancienne église Sainte Marie en marché couvert, y installant des portes métalliques gigantesques. A partir de 1962, André Malraux (1901-1976) proposa « d'aérer » cette ville en détruisant des maisons, permettant ainsi de mettre en valeur son patrimoine architectural.

Visite également de **La Roque-Gageac**, où depuis une gabare, s'offre un magnifique point de vue sur les hautes falaises calcaires dont les éboulements sur des maisons placées à leur pied ont fait et pourraient encore faire des victimes.



Depuis cette embarcation, une vue imprenable sur cette ville régulièrement inondée par les crues printanières de la Dordogne, une route fluviale importante qui a permis des transports de toutes natures jusqu'à Bordeaux. En aval, une vue sur le château de **Castelnaud-la-Chapelle** qui surplombe le confluent de la Dordogne avec le Céou.

Encore plus à l'Est, dans le département voisin, le Lot, descente de 103 mètres dans le **Gouffre de Padirac**, découvert en juillet 1889 par le spéléologue Edouard-Alfred Martel (1859-1938) ; un parcours au centre de la terre, d'abord en barque sur un kilomètre jusqu'au Lac de la Pluie, puis piétonnier avec un escalier de 155 marches qui monte au Lac des Cours puis à la Salle du Grand Dôme, dont la voute s'élève à 94 mètres de hauteur. Magnificence des concrétions calcaires de toutes tailles et de toutes formes.



Direction Sud pour la visite de **Rocamadour**. Cette cité sainte, dont les bâtiments sont encaissés dans la roche calcaire, est placée sur le chemin de St Jacques de Compostelle. Elle possède la crypte de St Amadour, la basilique St Sauveur et notamment la chapelle Notre-Dame abritant la Vierge noire (XII^{ème} siècle) qui veille sur les pèlerins et les

visiteurs. D'autres chapelles furent édifiées dans ce petit espace sacré. A proximité, déjeuner dans le restaurant, « le Roc du Berger, » avec les fameux produits du Quercy, puis arrêt à la « Ferme des Campagnes », chez un producteur fermier de canards, de vins et de noix.



Bien au sud de Siorac, tout près du département du Lot-et-Garonne, arrêt pour admirer la magnifique bastide anglaise de **Monpazier**. Cette place forte fut construite en 1284 par le roi d'Angleterre Edouard 1^{er} (1272-1307). Son plan orthogonal fut tracé au cordeau à partir d'un point central, le Pal.

Au retour, halte à **Cadouin** afin d'admirer son abbaye cistercienne, dont le cloître



était fermé au public ; cette abbaye possède comme relique le « suaire du Christ » qui attira des foules de pèlerins pendant sept siècles, mais qui n'est plus, actuellement, reconnu et vénéré comme tel.

Le Périgord est mondialement reconnu et apprécié car il est un haut lieu de la gastronomie ; il offre des richesses comme des noix - huile et farine -, des fraises, des châtaignes - farine, confiture, marrons glacés -, des champignons - cèpes et la fameuse truffe noire -, des dindes, des poulets, des canards et des oies, dont l'incontournable foie gras et ses diverses déclinaisons. A l'hôtel, nous avons pu découvrir et savourer de très nombreux plats de cette cuisine locale !

Que dire de l'ambiance dans le car et sur les lieux de visite, car nous avions « Jeff », notre seul guide, un conteur hors catégorie, un personnage féru de l'Histoire de France, de celles de sa région et d'autres petites histoires, plus confidentielles, distillées avec beaucoup d'entrain et de verve, le tout entrecoupé d'onomatopées, de bruitages appropriés, afin de rendre ses récits encore plus captivants.

Pour conclure, un petit groupe d'amis qui a découvert ou redécouvert une région magnifique qui possède un important patrimoine culturel, archéologique et historique, et tout cela dans des conditions idylliques.

Jean-Bernard MILLIÈRE

Après une interruption des voyages annuels à l'étranger qui a duré quatre ans, le comité consultatif a proposé, en janvier 2024, un séjour en France. Le Périgord a retenu toute notre attention pour sept jours de découvertes diverses. Notre petit groupe de 13 participants a été complété par 37 personnes provenant de la région Lorraine. Ce voyage a été très apprécié. Pour la première fois, depuis le voyage en 2019, dans les Pouilles (Italie du Sud), la possibilité de constituer un groupe uniquement d'Amopalians, soit environ 30 personnes, n'a pas été possible.

D'autres propositions pour des voyages en 2025 seront-elles réalisables, en raison d'une diminution préjudiciable des effectifs ?

Directeur de la publication :

Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

Henri BAN, Président délégué de la section de M-M

Adresses utiles :

Secrétaire : Karine LEPAGE, 52 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange

Président : Henri BAN, 1^{er} rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles